

La restauration des cures dans le canton de Vaud

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cosu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le «ministre» propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatibles avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par Leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Évangile. Aux limites des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités.

Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permet ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets verts et blancs depuis l'Indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en Pays de Vaud.

Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même; le canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

Marcel Blanc, chef du Département des travaux publics

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous, destinés à la même fonction, réalisés à partir du XV^e siècle jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.

La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante:

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6,4
2	d'importance régionale	66	42,6
3	d'importance locale	44	28,4
4	intéressant dans son contexte	10	6,4
5	non dénué d'intérêt	8	5,2
6	sans qualité particulière	15	9,7
7	altère le site	2	1,3
		155	100

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examen de revêtements, des peintures, etc. L'architecte auteur de la restauration peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données

Die Restaurierung der Pfarrhäuser im Waadtland

Die Pfarrhäuser, ein einmaliges Erbe einer Epoche unserer Geschichte, haben die Gestalt unseres Landes beeinflusst. Eines von zwei oder drei waadtländischen Dörfern besitzt ein solches Gebäude, das bedeutend ist, von Qualität und viel reicher als das Bauernhaus oder das einfache Wohnhaus, jedoch bescheidener als eine Herrschaftsvilla oder die kleinen Schlösser aus der gleichen Zeit. Der «Pfarrherr», der den neuen Glauben verbreitete, musste einen Wohnsitz haben, der den Platz seiner Kirche in der Gesellschaft symbolisierte.

Die stattlichen, grosszügigen und die Gemeindeglieder zum Empfang einladenden Pfarrhäuser vermieden römischen Prunk oder extreme klösterliche Kargheit, die mit einer Religion, die das Individuum und seinen persönlichen Erfolg begünstigte, unvereinbar gewesen wären.

Die Pfarrhäuser, die oft von den Exzellenzen gebaut oder unterstützt wurden, mussten auch deren sichere, solide, grosszügige aber ökonomische Führung symbolisieren. Die Kirche baute, damit diese von Dauer sei; sie baute auf den Felsen, wie es das Evangelium will. Ähnlich den Tempeln, die im Zentrum des Marktfleckens oder etwas abseits auf dem gleichen Hügel standen, verleihen die Pfarrhäuser mit den Kirchen zusammen den Ortschaften oft ihre typische Silhouette.

Der Graveur Weibel vereinigte sie in seinen Darstellungen, indem er manchmal denjenigen Standpunkt suchte, der diese Anordnung auf dem gleichen Bild ermöglichte. Die Schulen kamen – mit dem zweiten Kirchturm des Dorfes – erst viel später! Das Pfarrhaus als Wohnsitz des Pfarrers signalisierte, dass das Dorf das Zentrum der Gemeinde, ein kleiner Hauptort war, auch wenn die andern Dörfer ebenfalls über einen Kultort verfügten. Auf sein Pfarrhaus, das die andern nicht hatten, war man stolz. Die seit der Unabhängigkeit des Kantons Waadt grün-weissen Fensterläden verstärkten seinen besonderen Charakter noch. An den Kantonsgrenzen, dort, wo der Grenzverlauf manchmal ziemlich kompliziert ist, zeigte es an, dass man sich im Kanton Waadt befand.

Dieser bemerkenswerte Bestand stellt in der Schweiz, ja sogar in Europa, ein aussergewöhnliches Gut dar; der Kanton muss es für die kommenden Generationen schützen und erhalten. Die Anstrengung lohnt sich, wir müssen uns dieses Erbes als würdig erweisen. Bedeutende Summen, die wir dafür allenfalls aufwenden müssen, sind im Vergleich zum Wert dessen, was erhalten werden muss, lächerlich klein. Den Waadtländern von gestern und morgen sind wir das schuldig.

Marcel Blanc, Vorsteher des Baudepartements

Die Pfarrhäuser stellen ein Kapitel ausserhalb des Bauteninventars des Kantons Waadt dar. Sie bilden einen bemerkenswerten Bestand von 155 Gebäuden, alle mit der gleichen Funktion und in der Zeit vom 15. Jahrhundert bis heute erstellt. Die Berner Periode ist besonders gut vertreten, denn die Pfarrhäuser spielten eine symbolische Rolle, die die neue Macht und die neue Religion in unseren Städchen und Dörfern bekräftigte.

Die Qualität dieser Bauten zeigt sich deutlich in den Ergebnissen eines Inventars, das nach der Methode der Architektur-Bestandsaufnahme des Kantons erstellt wurde und die Gebäude nach folgender Tabelle unterteilt:

Note	Kurzdefinition	Anzahl Pfarrhäuser	%
1	von nationaler Bedeutung	10	6,4
2	von regionaler Bedeutung	66	42,6
3	von lokaler Bedeutung	44	28,4
4	interessant in seiner Umgebung	10	6,4
5	nicht ohne Interesse	8	5,2
6	ohne besondere Qualität	15	9,7
7	beeinträchtigt den Ort	2	1,3
		155	100

Das Interesse an dieser Reihe von Häusern verpflichtet diejenigen, die die Restaurierung ausführen, sich für die Studien, Analysen und Massnahmen Techniken anzueignen, die der Wichtigkeit des Gegenstands entsprechen.

Mit den Jahren hat sich eine Methodik der Annäherung entwickelt; jedes Pfarrhaus ist Gegenstand von Recherchen in den Archiven, allgemeinen Aufstellungen und Details, archäologischen Analysen, Prüfungen von Verkleidungen, Anstrichen usw. Der Architekt, der die Restaurierung durchführt, kann auf diese Weise seine

nouvelles qui s'accroissent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représente 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente.

Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal

Entscheidungen aufgrund der objektiven Materialien fallen. Jedes Gebäude vermittelt neue Daten, die sich nach und nach vermehren; allgemeine Merkmale beginnen sich abzuzeichnen. Eines Tages werden sie Stoff für Nachforschungen in der Kunstgeschichte oder anderen Disziplinen bieten.

Die Kontinuität des Bautendienstes garantiert bei der Behandlung dieses grossen Bestandes, den 155 Pfarrhäuser darstellen, ein gewisses Gleichziehen. Aber auf die Dauer enthält sie auch den Keim zum Repetitiven; die Bewilligung von Aufträgen an private Architekten gleicht diese Tendenz durch neue Ideen und andere Sehweisen aus. Büros, die auf diesem Gebiet wenig erfahren sind, sammeln ausserdem durch die Unterstützung von seiten des Dienstes Erfahrungen, die ihnen auf anderen Baustellen wieder zugute kommen. Die ergänzende Funktion ist offensichtlich.

Der Bautendienst bemüht sich, die vom ICOMOS und insbesondere von der internationalen Charta der Denkmal- und Ortspflege (Venedig 1964) empfohlenen Prinzipien der Restaurierung zu beachten. Von mehreren Verfahrensregeln erwähnen wir hier den Respekt vor dem Bestand jeder Epoche. Trotz Integrierung müssen die Spuren von heute sichtbar sein. Die Restaurierung wird auf diese Weise ein schöpferischer Akt, eine unerlässliche Voraussetzung für die Schönheit der Architektur.

Jean-Pierre Dresco, Kantonsbaumeister

Suite à la parution dans le numéro 67 d'AS du Centre d'hydrobiologie à Saint-Sulpice de l'architecte Jacques Dumas, nous avons reçu une lettre d'André Rouyer, architecte de la ville d'Yverdon-les-Bains, lettre que nous publions ci-après. Jacques Dumas nous a prié de publier également sa réponse.

Nous sommes particulièrement désolés de cette omission, car non seulement le soussigné est membre de l'OEV et de la SPSAS, mais encore il est un ami personnel d'André Gigon à qui il transmet ses plus sincères excuses.

C'est l'occasion de rappeler aux architectes publiés dans notre revue de ne pas oublier de nous signaler les artistes ayant collaborés à leurs réalisations.

Cette collaboration est trop importante et nécessaire pour qu'elle soit négligée.

Anthony Krafft

Messieurs,

En prenant connaissance de la dernière revue de l'«Architecture Suisse», j'ai constaté avec surprise que la fiche relative au Centre cantonal d'hydrobiologie de Saint-Sulpice ne portait aucune mention de la sculpture érigée à l'occasion de la construction de cet édifice. Aucune photographie non plus ne laisse deviner la présence de l'œuvre d'art réalisée par le sculpteur Gigon après un concours de projets qui avait été ouvert à quelques sculpteurs invités.

Je regrette qu'«Architecture Suisse», qui est distribuée dans de nombreuses administrations publiques et chez beaucoup d'architectes, ne publie pas systématiquement les œuvres d'art qui font partie intégrante des bâtiments qui sont présentés. Ce serait apporter une contribution intéressante à la promotion des artistes, et de leur travail. Ce serait sensibiliser également les maîtres d'ouvrages et les architectes au problème de la collaboration avec des artistes, collaboration qu'ils négligent trop souvent. Dans le cas qui nous occupe, cet oubli est d'autant plus impardonnable qu'il s'agit d'un édifice public réalisé par l'Etat de Vaud qui, avec l'appui du Conseil d'Etat, mène une politique largement ouverte à l'animation artistique de ses bâtiments. Les expériences et les réalisations que j'ai pu conduire, en tant qu'adjoint de l'architecte cantonal, m'ont fait découvrir la richesse que peut apporter l'intervention des artistes, qu'il s'agisse d'œuvres mineures et intimes ou d'ouvrages majeurs. L'œuvre d'art apporte à l'architecture rêve, poésie et imaginaire. Discrète ou affirmée, elle lui donne le «plus» indicible et indéfinissable que l'architecture ne contient pas. Peut-on imaginer l'Erechtheion sans les Caryatides, le théâtre des Champs-Élysées sans les peintures de Vuillard et, plus proche de notre époque, le siège de l'UNESCO sans Calder? A Lausanne, nous devons à Jean Tschumi d'avoir su, lors de la construction de l'immeuble de la Mutuelle-Vaudoise, convaincre cette compagnie d'assurances de faire appel aux artistes locaux. Il n'est pas nécessaire de prévoir partout des œuvres majeures. L'expérience m'a appris qu'avec quelques milliers de francs on peut apporter beaucoup: créer une porte d'entrée, animer un hall ou une cage d'escalier, rendre vivant un corridor, éclairer une cour ou simplement décorer une paroi. Au Centre cantonal d'hydrobiologie, la sculpture de Gigon apporte joie, rire et humour à un édifice fait de rigueur et de pureté.

En conclusion j'invite mes confrères à prendre connaissance de la réflexion faite par René Berger à la journaliste Françoise Jaunin (voir «TLM» du 4.1.84) lorsqu'il disait:

«Même si elle peut sembler parfois scandaleuse ou incompréhensible au premier regard, l'expérience artistique apparaît véritablement comme l'ultime recours contre l'extinction des valeurs. A certains égards, les artistes de notre temps ressemblent aux désespérés d'un monde en voie d'extinction.»

En vous remerciant d'avance de bien vouloir publier la présente et rendre ainsi aux artistes la part qu'ils ont dans l'architecture, recevez, Messieurs, mes meilleures salutations.

André Rouyer

La correspondance d'André Rouyer me couvre de confusion: ici, plus qu'à tout autre, il m'appartenait de présenter l'œuvre de Gigon.

Destinée à vivre aux abords d'un bâtiment où l'on traite de la faune et de la flore, cette œuvre était décrite par son auteur comme y faisant appel, «tant dans les formes que dans les couleurs: pétales, insectes, élytres, oiseaux».

Formes et couleurs superbes, humour et joie, c'est vrai!

Je demande à Gigon tout d'abord, et à l'Etat de Vaud et aux lecteurs des fiches AS, de ne pas conserver l'amertume de notre oubli.

André Rouyer par chance et opportunité met ici, à sa place une œuvre qui, Dieu merci, est si bien là-bas.

Jacques Dumas

